

proposer : le Scrabble pour tous... tous ceux qui aiment les échanges de lettres, et jouer avec les mots, dans tous les sens ! les Lectures dans l'espace jeunesse, sans oublier le Prêt de documents.

Programme des animations du mois de juin :

* Le premier du mois, "Clovis, le roi du tournevis" recevra tous les enfants de 5 à 8 ans et leurs parents, pour leur raconter son histoire d'amitié avec un tournevis. La lecture de cet album transportera tous ceux qui ont une âme de bricoleur dans une aventure touchante et captivante ! Rendez-vous à 16h pour un petit goûter d'avant spectacle. Réservation conseillée à la Bibliothèque 04.67.59.76.23 ou en Mairie 04 67.86.62.31.

* A la fin du mois, la commune de Saussines présentera une exposition, "Les Maisons Vignerones", qui s'intègre parfaitement à notre village languedocien. Les précisions relatives à cette animation vous seront communiquées prochainement.

Coin lecture : voici nos coups de coeur :

Pour les tout petits, "Les doigts dans le nez", un magnifique et sympathique album de D. Kulot-Frisch... Pour les futurs bricoleurs qui n'auraient pas suivi les conseils de Clovis, le roi du tournevis, "Le bricolage pour LES NULS"... Et pour ceux qui affectionnent LES NULS : l'Histoire et la Mythologie n'auront plus de secret !

Deux nouveaux abonnements sont à votre disposition : Spirou et Modes & Travaux.

Nous vous accueillons les mardis de 17h à 19h, mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h, vendredis de 18h à 20h et samedis de 10h à 12h.

Les actualités de la CCPL

le 11/05/2011: Fourrière animale (communes Nord) La prochaine tournée dissuasive de la SACPA aura lieu le mercredi 11 mai 2011, pour les communes au Nord du territoire.

le 29/04/2011: 9ème Prix de la TPE : l'appel à candidature est lancé !

Pour faire acte de candidature, un simple formulaire en ligne est à remplir sur www.prix-tpe.fr

avant le 17 juin 2011.

Des changements sont prévus dans les mois qui viennent. La commune de Vallergues devrait se retirer de l'intercommunalité pour rejoindre celle du Pays de l'Or. Galargues, Campagne et Garigue devraient au même moment se joindre à nous... as suivre!

École

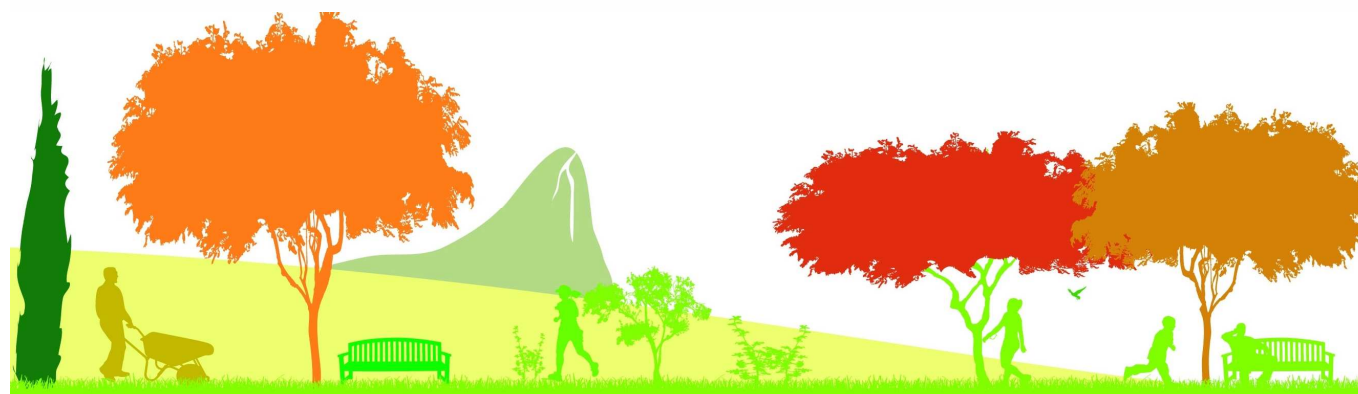
Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, les parents qui souhaitent scolariser leur(s) enfant(s) à l'école de Saussines (s'ils ne sont pas déjà scolarisés sur notre commune) peuvent dès à présent s'adresser à la mairie ou à l'école pour se faire connaître. Pour les enfants qui doivent intégrer la maternelle, une première prise de contact est possible: il suffit de contacter Mme Agnes Morati, professeur des écoles en charge de la classe de maternelle, afin d'organiser cette visite.

Date	Activités
07/05/11	Les Chœurs d'Ambrussum, A Lunel
08/05/11	Journée ludique a Boisseron, la « Printanière »
08/05/11	Célébration de l'Armistice 1945
15/05/11	Journée de l'âne a Saint Christol
22/05/11	Un Dimanche a la Campagne a Saint Just
26 au 29/05/11	Fête votive de Saussines
13/06/11	Grand marche aux bestiaux et courses camarguaises a Lunel
1-3/07/11	Les Folies de Saussines
05/11/11	Soirée Cabaret

Édité par la Mairie de Saussines

1, Place de la Mairie
34160 SAUSSINES

Téléphone: 04 67 86 62 31
Fax: 04 67 86 44 27



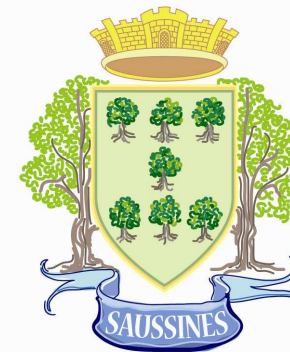
Accueil en Mairie :

Lundi : 8 h 30 à 12 h 00
Mardi : 13 h 30 à 18 h 00
Jeudi : 8 h 30 à 12 h 00
15 h 00 à 18 h 30

Tel. : 04 67 86 62 31 - Fax : 04 67 86 44 27
e-mail : contact@mairie-saussines.fr

www.mairie-saussines.fr

LA FEUILLE INFOS



**Mars - Avril
2011**

- Le mot du Maire
- Le Conseil Municipal
- Appel a témoin
- Atelier mémoire
- La fête votive 2011
- Mesures de sécurité
- Animations
- Écoles
- Calendrier des activités



Le mot du Maire

La fête votive 2011 va débiter et je souhaite que notre village, auquel nous sommes tous très attachés, la vive dans la convivialité, le respect de chacun d'entre nous et sans violences.

A l'origine cette fête était religieuse, occasion pour les villageois d'honorer et de célébrer le Saint Patron du village, toujours a date régulière.

L'aspect religieux a été quelque peu détourné mais la fête se poursuit, organisée chaque dernier week-end de Mai par le comite des fêtes.

Je tiens tout particulièrement a remercier les nombreux bénévoles qui s'investissent, tout au long de l'année, pour que cette tradition perdure et soit une pleine réussite. Ils sont de plus en plus nombreux et c'est avec satisfaction que j'ai pu revoir certains d'entre vous qui s'étaient éloignés de notre village: c'est la le symbole d'une tradition fertile, vivace et forte.

Bonne fête a tous! *H. Sarrazin*

Les décisions du conseil

1) Compte de gestion M14 et M49.
Le compte de gestion retrace les écritures tenues par le comptable du trésor, au nom de la commune.

Elles sont, tant en **M14 (Budget de la commune)** qu'en **M49 (budget de l'assainissement)** identiques à nos écritures. Les deux comptes ont donc été approuvés par le conseil.

2) Compte administratif M14 et M49

M14 : le résultat cumulé de l'exer-

cice est le suivant :

- en fonctionnement : + 117.488,52 euros

- en investissement : - 90.689,01 euros

M49 : le résultat cumulé de l'exercice est le suivant :

- en exploitation: + 60.132,51 euros

- en investissement: - 1.735,73 euros

3) Affectation du résultat :

M14 : couverture du déficit d'investissement = 90.689,01 euros + couverture du remboursement du capital des emprunts = 18.596 euros soit 109.285,01 euros.

M49 : couverture du déficit = 1.735,73 euros + couverture du remboursement du capital des emprunts = 18.596 euros + autofinancement = 49.578,27 euros soit un total de 60.049 euros.

4) Recettes :

Notre commune a peu de sources de revenus. Malgré cela nous avons décidé de compléter les équipements de notre village pour qu'il continue a être vivant et attractif.

Nous auront aussi a construire une nouvelle cantine scolaire pour faire face a l'afflux d'élèves et a être en règle avec les normes en vigueur.

Afin d'équilibrer le budget, la commission des finances propose l'augmentation des taux comme suit : Taxe d'Habitation (TH) de 12,75% à 13,39%, Taxe Foncière Bâti (TFB) de 18,04% à 18,94% et Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) de 70,80% à 74,34%.

5) Budget Primitif :

M14 : Un budget raisonnable dans la mesure où des projets sont lancés dont la réalisation interviendra peut-être en 2011 pour la cantine et 2012 pour l'aménagement de la Place.

Si nous pouvons trouver des aides nous envisageons aussi des réaménagements (salle des fêtes, ateliers municipaux) et l'installation d'une régulation du chauffage du groupe scolaire.

Un emprunt devra être souscrit. Il convient, comme cela nous a été expliqué (confirmé lors de sa venue en mairie par le Trésorier de Castries) de faire supporter les charges d'investissements structurant, non pas aux seuls contribuables actuels mais aux futurs qui en profiteront également.

M49 : le budget 2011 prend en compte, en section d'Exploitation (fonctionnement) la participation financière versée au Syndicat Intercommunal Vidourle et Bénovie (SIAVB) à hauteur de 46.805 euros, et en investissement, les travaux de réhabilitation du réseau, nécessaires avant leur transfert au SIAVB d'un montant de 310.960 euros ttc, subventionnés à part égale par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général pour un total de 156.000 euros.

Un emprunt est prévu, s'élevant, pour le moment à 102.265 euros.

Nous sommes en effet dans l'attente du résultat de la consultation pour le marché de travaux qui nécessitera peut-être un réajustement.

Appel a témoin:

Lors de notre dernière édition, Monsieur le Maire écrivait: « *Nous pensions être à l'abri d'actes de vandalisme, malheureusement la réalité a été toute autre. Près de vingt deux véhicules ont été dégradés en une nuit.* »

Une plainte a été déposée en gendarmerie, mais... aucun témoignage n'a pu être enregistré à ce jour! Ne comprenant pas que de tels événements aient

pu se produire sans que quelqu'un remarque quelques choses, nous faisons encore appel à votre mémoire pour aider les gendarmes dans leur enquête. Nous comptons sur vous.

La fête de Saussines

Les 26, 27, 28 et 29 Mai la fête votive de Saussines sera organisée dans notre village. Les fougasset traditionnels seront proposés le vendredi 20 Mai à partir de 18h30. De nombreuses animations sont prévues: le jeudi 26 commencera avec la manade des Coteaux suivie d'une soirée bodega. Le vendredi 27 la manade Robert H et Krystal Noir animeront notre soirée. Le samedi, des 11h, la manade du Levant et la manade Rambier seront à l'œuvre. Un apéro western se tiendra à partir de 12h. A 17h, 1er concours d'atrappaïres.... Après un apéritif ouvert à 19h, une enciero avec la manade Rebuffat se déroulera dans les rues du village. A 22h sur la place du village se tiendra un bal animé par l'orchestre Octane. Enfin le Dimanche 29 de nombreuses activités seront organisées à partir de 11h jusqu'en début de soirée.

Il est rappelé à tous les participants que ces fêtes doivent rester un grand moment de convivialité et que tous doivent faire en sorte qu'aucun incident ne vienne perturber le bon déroulement de cet événement. Le comité des fêtes fera tout son possible pour que la sécurité de tous soit assurée. Cela n'exclut pas que chacun d'entre nous agisse en conséquence. Nous rappelons que l'usage de récipients en verre est proscrit et qu'aucune bouteille en verre ne sera tolérée dans les rues et sur la place du village.

Nous comptons sur votre aide et votre vigilance afin que cette fête puisse se dérouler sans accroc et perdurer. Merci.

Atelier mémoire

Dans la mythologie Grecque, Mnémosyne était la déesse de la mémoire. Fille de Zeus, pourquoi

nous abandonne-t-elle si souvent quand nous recherchons, un nom ou un mot.

À l'initiative du CCAS de Saussines, un groupe de 10 personnes se retrouve tous les vendredis de 14h à 15h30 à la Mairie, gratuitement, pour entretenir leur mémoire.

Par une méthode reconnue des spécialistes, trois intervenantes : Aurélie, Isabelle et Véronique, proposent des exercices appropriés qui font appel :

- A la mémoire ancienne
- A la mémoire récente
- A la mémoire immédiate

Cette activité non seulement sollicite nos souvenirs, mais aussi crée un lien social.

Nous sommes très contents de nous retrouver chaque semaine, certains reconduisent l'expérience pour la 2ème année consécutive.

Vous pouvez encore vous inscrire à la Mairie si vous souhaitez y participer.

Prévention des incendies de forêts.

Débroussaillage autour des habitations:

Le débroussaillage dans le département de l'Hérault, un Devoir, une Obligation pour éviter les incendies qui ont dévasté près de 3000 hectares de garrigues dont des zones habitées.

Ainsi les autorités ont renforcé le suivi des mesures de débroussaillage. Un contrôle peut être effectué par les agents de l'Office National des Forêts (ONF).

Nous vous rappelons ci-dessous les règles de débroussaillage qui ne signifie pas l'abattage des arbres. Il s'agit de couper les buissons afin d'éviter la propagation rapide des incendies. En cas de dommages, les assurances prendront en compte les dégâts si les mesures de débroussaillage ont été mises en œuvre.

Enfin, nous vous rappelons qu'il vous faut être, particulièrement vigilant, dès lors que vous habitez à proximité de zone boisée.

Nouvelles mesures de sécurité routière.

Afin de favoriser la coexistence des usagers de la rue, piétons, 2 roues et voiture, un décret fixe de nouvelles règles :

Piétons : les conducteurs sont tenus de céder le passage aux piétons s'engageant sur la chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire, ainsi qu'à tous les piétons circulant dans une aire piétonne.

Vélos : les enfants âgés de 8 ans peuvent circuler à vélos sur le trottoir sauf dispositions contraires, en roulant au pas et sans gêner les piétons.

Motos : Une formation de 7h est obligatoire pour les détenteurs d'un permis B depuis au moins 2 ans ou pour un véhicule à 3 roues de plus de 50cm³, sauf s'ils ont suivi une formation de 3h ou s'ils ont assuré un tel véhicule pendant 5 ans.

Débridage : le fait d'utiliser un cyclomoteur débridé est sanctionné par une amende forfaitaire de 4ème classe (135 €). Un contrôle peut être demandé et l'immobilisation avec mise en fourrière, voire la confiscation, peut être ordonnée. (Décret du 12/11/2010).

La médiathèque « la Forge »

Mois après mois notre médiathèque, s'équipe de mieux en mieux. Des ordinateurs connectés à internet sont à disposition du public (par souci de sécurité un système de contrôle d'accès a été installé pour protéger nos jeunes « surfer »).

Une exposition photographique: Saussines avec ou sans fils est en accès libre sur les ordinateurs de la médiathèque. Une exposition sur la vigne, dans le cadre de la série « Vins, Vignes et Vignerons » sera organisée au mois de Juin.

Une grande nouvelle ! Toute l'équipe de la Bibliothèque-Médiathèque a le plaisir de vous informer de l'arrivée d'une petite dernière... Le 04 mai, est née une nouvelle permanence : les mercredis de 15h à 18h (hormis en juillet/août). Cet accueil supplémentaire est pour nous l'occasion de vous

